

## Nouvelles cultures, Nouvelle Evangélisation

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 24 septembre 2008

tout type de collaboration doit être évalué en tenant compte de la philosophie sociale de ceux qui en fixent l'orientation 70.

Il est de la responsabilité des OIC de donner une spiritualité appropriée aux professionnels catholiques comme aux membres des associations caritatives d'assistance ; celle-ci doit leur faire prendre conscience de ce que leur mission est de témoigner dans l'actualité historique que le progrès matériel et spirituel de chaque être humain est lié à la place faite dans la société à la famille, à la nation comme aux institutions religieuses, ces " structures consacrées par l'histoire " (Pie XII).

La conscience de la spécificité de leur présence dans la société civile donnera des traits différents aux priorités des professionnels catholiques et de leurs associations selon qu'elles se trouveront face à l'incroyance ou aux religions non chrétiennes.

Les sociétés qui font de la sécularisation la base de la paix sociale sont certes ouvertes à la fraternité universelle de tous les hommes mais elles n'offrent aucun contrepoids à la toute puissance de l'État. Lorsque celui-ci entraîne les populations à la poursuite d'un mythe terrestre, hier le racisme, le nationalisme, ou le communisme, aujourd'hui une certaine forme de libéralisme et ce que Jean Paul II a appelé le consumérisme, la dimension religieuse de l'existence est regardée comme un obstacle au progrès. Il s'agit alors pour les professionnels catholiques et leurs associations de renvoyer au sens vrai de la personne.

Les religions non-chrétiennes sont peu ouvertes au pluralisme comme à l'universalisme. Il convient de leur faire percevoir que l'ouverture sur l'extérieur ne détruit pas la personnalité mais qu'elle est condition de son progrès spirituel ; c'est d'ailleurs ainsi que croissent les membres des familles et ceux d'unités plus larges comme la nation.

J. J.

70 . Il n'est pas possible de traiter ici les aspects divers de la collaboration avec les incroyants ; sur l'interprétation nuancée de la collaboration des catholiques avec les communistes sur le terrain humanitaire, cf. *Divini redemptoris*, § 57-58 et son commentaire autorisé dans l'édition de *l'Action populaire*, Spes, Paris, 1937, p. 79 note 6.